

## Et au milieu coule une rivière

L'Hermance est un petit cours d'eau qui prend sa source en amont de la commune de Veigy-Foncenex et va se déverser dans le lac Léman 13 km plus loin. Un petit ruisseau discret et oublié qui se rappelait au -mauvais- souvenir des habitants à chaque épisode orageux, devenu torrent furieux menaçant pieds de maisons et d'immeubles. La restauration de la rivière, menée sur la commune et sur trois tronçons, jusqu'à la Suisse, dans le cadre du contrat de rivière du sud-ouest lémanique, a pour objectifs d'aménager le ruisseau de

façon à protéger les biens et les personnes, de restaurer le milieu écologique et d'améliorer le cadre de vie. Un programme original et de longue haleine, mobilisant différents maîtres d'œuvre et mené pas à pas en raison d'intenses négociations auprès des riverains et des autorités helvètes, notamment le canton de Genève, la rivière constituant la limite franco-suisse de ce côté. Les efforts sont couronnés: sur trois kilomètres, la rivière et le sentier sont devenus un espace prisé.

### mots clés

génie végétal  
environnement  
paysage

### adresse

74140 Veigy-Foncenex

## VEIGY-FONCENEX

### RENATURATION DE L'HERMANCE À VEIGY-FONCENEX

MAÎTRES D'OUVRAGE  
SYMASOL ET AGGLOMÉRATION DE THONON

ÉQUIPES DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
GREN ET TERE0

SURFACE AMÉNAGÉE :  
3 KM DE COURS D'EAU RENATURÉE

COÛT DES TRAVAUX  
2 500 000 € HT

1<sup>ÈRE</sup> TRANCHE :  
DÉBUT DU CHANTIER : juin 2008  
LIVRAISON : juin 2009  
MISE EN SERVICE : juin 2009

2<sup>ÈME</sup> TRANCHE :  
DÉBUT DU CHANTIER : mai 2010  
LIVRAISON : mars 2011  
MISE EN SERVICE : mars 2011

3<sup>ÈME</sup> TRANCHE :  
DÉBUT DU CHANTIER : juin 2016  
LIVRAISON : février 2017  
MISE EN SERVICE : février 2017



Jusqu'à sa renaturation, l'Hermance reste méconnue, en dehors de périodes de crues récurrentes. Dès les années 1960, le cours d'eau est chenalisé et recalibré afin de drainer notamment les terrains alentour, jusqu'à la réalisation de bassins de rétention en 2008 et 2010. Face à l'urbanisation croissante de la plaine, et aux limites du système de protection en place, les autorités de la commune décident de s'engager dans une opération de renaturation plus approfondie. En raison de la variété des milieux, de la multiplicité des maîtres d'œuvre et de l'ampleur de la tâche, les travaux, qui ont concerné respectivement trois secteurs (1,3 km, 1,1 km, 700 m), de part et d'autre du centre-bourg de Veigy-Foncenex, donnent lieu à une diversité de conceptions.

#### Du canal au cours d'eau libre

À l'amont, depuis le secteur du Pont des Soupirs, l'ancien canal rectiligne et bétonné des années 1960 le cède à un cours d'eau sauvage qui chemine entre des haies d'herbes folles puis des futaies arbustives, noisetiers, aulnes, aubépines, plus loin des iris, carex et roseaux, ces derniers étant savamment contenus. Après une petite centaine de mètres, une passerelle légère, en aluminium et inox, fait le lien entre les deux rives, et différents pôles de vie (logements, écoles et commerces) autrefois séparés. Le sentier alterne les passages en espaces ouverts et sous-bois resserrés, pincé entre le cours d'eau et les propriétés privées, un droit de passage qui a nécessité la signature d'une soixantaine de conventions. Plus loin, le lit de l'Hermance est élargi pour favoriser les divagations, et une de ses berges renforcée de planchages bois en mélèze avec pansements en génie végétal plantés de saules. Quelques blocs d'enrochement sont déposés dans le lit qui favorisent la vie piscicole, créent des habitats ou des remous. Ailleurs, un épi déflecteur en bois sert à enrayer le courant, et une cache à poissons d'abri... Entre les zones aménagées, les espaces de stagnation et les méandres qui constituent des petits "rapides", l'esprit est à une composition équilibrée qui concilie la nature et l'artifice. Aux deux tiers du chemin, la rivière traverse de vastes champs ainsi que des lotissements neufs. Le lit s'élargit et méandre avec des perspectives sur l'église du village. Deux autres passerelles, relativement rapprochées, viennent relier les quartiers, le centre commercial, l'école et le stade. Les "aventuriers" en herbe pourront aussi franchir le gué, praticable en fonction du débit.

#### Vers un corridor boisé

Après le centre-bourg et le pont de l'Hermance, l'atmosphère est toute autre. Ce deuxième tronçon réaménagé chemine entre quelques maisons individuelles puis de vastes espaces agricoles. Sur la partie amont et sur 65 mètres de long, la renouée du Japon, plante invasive, a été arrachée et concassée avant d'être amenée à la décharge, et la zone recouverte d'une bâche pour éviter la repousse. Les pieds de berge sont reconstitués avec pose de caissons et d'enrochements autour desquels la nature doit reprendre ses droits.

Exit le simple chenal d'écoulement d'autrefois. Dans la zone champêtre, le lit du

cours d'eau est élargi afin de favoriser les espaces de divagation. De nombreuses plantations concourent à la diversité du milieu: hélrophytes, salicaires et aulnes dans le lit, saules pour protéger les pieds de berges accompagnés de charmilles, chênes et érables, etc. À terme, les abords de rivière deviendront ripisylve puis corridor boisé en écho aux massifs forestiers en bouquets, perceptibles à l'horizon. Un platelage en mélèze, taillé à l'aplomb de la rivière, permet d'apprécier à loisir ce paysage.

#### La frontière dépacée

Dernier tronçon enfin, situé entre le pont Neuf et le pont des Golettes, de l'autre côté de la route départementale qui rejoint la Suisse. Ici se sont jouées de sacrées négociations avec les propriétaires situés de part et d'autre de la berge, ainsi que le ministère des Affaires étrangères, côté France, et le canton de Genève ! C'est que la rivière fait frontière, et modifier son lit signifie déplacer la limite entre les deux pays. À ce petit jeu, la France a perdu quelques ares de terrain.

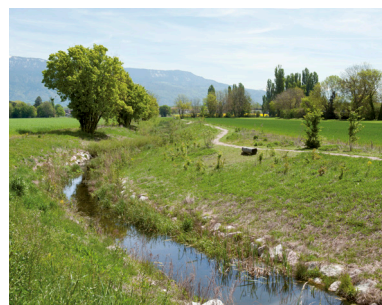
#### La diversité de retour

Ici, les travaux ont essentiellement consisté à effectuer de gros terrassements visant à élargir le chenal, afin de faciliter les méandres du cours d'eau, l'instauration d'îlots... Par la suite, les rives ont été consolidées avec des toiles de coco et de jute, puis fortement végétalisées. 100 arbres, 3 000 arbustes, 2 800 boutures, 5 000 plants d'hélrophytes et de semi-aquatiques ont ainsi été mis en œuvre, autant de semis qui se marient avec les essences anciennes, créant une véritable mosaïque de milieux. L'association fonctionne: avec le temps, l'eau a tracé des bras et les castors y ont construit leurs barrages, contribuant à la diversité. À deux pas de la route et de l'urbanisation, l'Hermance est redevenue un espace de ressourcement.

1 et 2 - Cheminement piéton dans la zone humide

3 - Une des passerelles

4 et 5 - Deux aspects du cours d'eau



74 Haute-Savoie  
c.a.u.e  
Conseil d'architecture,  
d'urbanisme et de  
l'environnement

L'îlot-S  
7 esplanade Paul Grimault  
bp 339  
74008 Annecy cedex  
Tél 04 50 88 21 10  
Fax 04 50 57 10 62  
caue74@caue74.fr  
www.caue74.fr